



EX

LA VEILLE

NUMÉRO 7 • AUTOMNE 2023



DOSSIER SPÉCIAL : L'EXPLOITATION SEXUELLE À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Ce bulletin de veille scientifique vise à diffuser les plus récentes connaissances en matière d'exploitation sexuelle des mineurs. Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation des différentes recommandations formulées dans le plan d'action *Les fugues en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation* du ministère de la Santé et des Services sociaux (2018). Ce bulletin est destiné tant à la communauté scientifique qu'aux acteurs du réseau de la santé et des services sociaux et des milieux communautaire, scolaire, judiciaire et policier qui unissent leurs efforts pour intervenir auprès de jeunes exploités sexuellement ou à risque de l'être.

Pour vous abonner à la liste de distribution, visitez le site web du Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles au www.crujef.ca. Vous pouvez consulter en tout temps la veille scientifique à jour ainsi que les éditions précédentes du bulletin de veille à partir de notre site web.



BULLETIN DE VEILLE
SCIENTIFIQUE

SOMMAIRE

Portrait statistique de l'exploitation et des violences sexuelles envers les enfants commises en ligne au Canada • **P. 3**

Le partage d'images intimes chez les adolescent·e·s • **P. 4**

Efficacité d'une intervention visant à prévenir le leurre informatique • **P. 5**

Du virtuel au réel : la consommation de matériel issu de l'exploitation et de l'abus sexuel d'enfants augmente-t-elle le risque de passage à l'acte ? • **P. 6**

L'influence de la victimisation à l'enfance sur le risque de commettre des infractions sexuelles en ligne • **P. 7**

Soutenir l'entourage des auteurs d'infractions sexuelles en ligne • **P. 8**

Pour en savoir plus... • **P. 9**

Note éditoriale

L'évolution rapide des nouvelles technologies et du numérique a entraîné une révolution des moyens de communication et d'accès à l'information dans les dernières décennies. Nous sommes connectés sur le monde plus que jamais auparavant !

Dans son rapport « *L'usage des appareils mobiles au Québec* », l'Académie de la transformation numérique (2020) fait état de la croissance exponentielle du nombre d'adultes possédant un téléphone intelligent, qui est passé de 17% à 81% entre 2010 et 2020. Les jeunes n'échappent pas à cette tendance. En 2020, 71% des jeunes âgés de 6 à 17 ans avaient accès à une tablette électronique et 62% à un téléphone intelligent. Chez les jeunes de niveau secondaire plus spécifiquement, ce sont 80% d'entre eux qui avaient accès à un téléphone intelligent.

Les appareils mobiles, Internet et en particulier les médias sociaux font maintenant partie intégrante du quotidien des jeunes. Il s'agit d'outils indispensables pour l'accès à

l'information, le maintien des liens sociaux et les apprentissages. En dépit de ces avantages, l'utilisation que font les jeunes des écrans est devenue une préoccupation de santé publique. De plus en plus de signaux d'alarme sont lancés, notamment concernant les risques d'une consommation excessive de temps d'écran pour la santé et le développement des jeunes.

Parallèlement, ces avancées technologiques ont aussi contribué à l'essor de phénomènes tels que le *sexting*, le *leurre informatique* à des fins sexuelles, la sextorsion, ainsi que la production et la distribution d'images d'exploitation et d'abus sexuel d'enfants. Bien qu'il ne semble pas encore y avoir de consensus sur ce qui est entendu par "*exploitation sexuelle des enfants sur Internet*", il est généralement reconnu que celle-ci englobe l'ensemble de ces phénomènes (Sécurité publique Canada, 2022).

Depuis sa mise sur pied en 2020, la veille scientifique sur l'exploitation sexuelle des mineurs, développée par le CRUJeF, a permis de constater une augmentation notable des travaux de

*Dans les cinq dernières années, la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants sur Internet a noté une augmentation de 815% des signalements pour leurre informatique.
(Cyberaide, 2023)*

recherche portant sur l'exploitation sexuelle des jeunes sur Internet. Dans ce dossier spécial, nous vous proposons un tour d'horizon de certains travaux s'intéressant à ce phénomène qui touche de plus en plus de jeunes québécois et québécoises. Nous vous proposons une sélection d'articles qui s'intéressent aux diverses formes d'exploitation sexuelle des mineurs en ligne, mais aussi à différents points de vue : celui des jeunes qui en sont victimes, celui des personnes qui commettent ces infractions et celui de leurs proches. L'objectif est d'enrichir notre compréhension de ce phénomène complexe afin de mieux le prévenir, soutenir les victimes et intervenir auprès des personnes qui commettent des infractions sexuelles en ligne.

Bonne lecture !

Références

Académie de la transformation numérique (2020). *L'usage des appareils mobiles au Québec*. Repéré le 15 août 2023 au <https://transformation-numerique.ulaval.ca/wp-content/uploads/2022/09/netendances-2020-usage-des-appareils-mobiles-au-quebec.pdf>.

Cyberaide (2023). *Signalements de leurre informatique à des fins sexuelles envers des enfants au Canada : Hausse de 815 % en cinq ans selon les données de Cyberaide.ca*. Repéré le 15 août 2023 au : <https://www.cybertip.ca/fr/campagnes-et-medias/communiques/2023/journee-pour-un-internet-plus-sur-2023/>

Sécurité publique Canada (2022). *L'exploitation sexuelle des enfants sur Internet*. Repéré le 15 août 2023 au : <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/chld-sxl-xplttt-ntrnt/index-fr.aspx>

Portrait statistique de l'exploitation et des violences sexuelles envers les enfants commises en ligne au Canada

Dans la dernière année, Statistique Canada a rendu accessible un portrait statistique de l'exploitation et des violences sexuelles vécues par des enfants sur Internet. Ce portrait a été possible par l'analyse des affaires déclarées par la police concernant des infractions sexuelles commises envers un mineur et où la technologie a joué un rôle central. L'auteure y fait également l'analyse des accusations portées devant les tribunaux entre 2014 et 2020.

Les données montrent une importante augmentation de la cybercriminalité sexuelle envers les enfants ; augmentation qui s'est accentuée dès la première année de la pandémie. En ce qui concerne spécifiquement les affaires où il est possible d'identifier les victimes, le taux d'infractions sexuelles envers des enfants a triplé entre 2014 et 2020. Au total, ce sont près de 11 000 infractions sexuelles envers des enfants qui ont été répertoriées au pays durant la période à l'étude.

C'est le leurre d'enfants qui arrive au premier rang des infractions sexuelles les plus rapportées, représentant 77% des affaires. Vient ensuite la distribution non consentuelle d'images intimes (11%). L'incitation à des contacts sexuels représente quant à elle 8% des affaires et les autres infractions 5%.

Les données montrent que les victimes de ces infractions sexuelles en ligne sont plus souvent des filles. Les jeunes âgés de 12 à 17 ans sont également plus à risque. Plus précisément, il ressort que 73% des victimes identifiées sont des filles âgées de 12 à 17 ans. Celles-ci sont surreprésentées, entre autres, dans les affaires de distribution non consentuelle d'images intimes.

En ce qui a trait aux auteurs de ces infractions, il s'agit dans la majorité des cas (65%) d'un étranger, ce qui n'est généralement pas le cas des infractions sexuelles commises en personne. Le caractère anonyme du Web pourrait contribuer à cette réalité. La situation varie cependant en fonction de l'âge des victimes et de la nature de l'infraction. Par exemple, il est plus fréquent que

l'auteur de la distribution non consentuelle d'images intimes soit une personne connue de la victime (partenaire amoureux, connaissance, ami, etc.).

Il est important de souligner que dans la majorité des cas d'exploitation et de violences sexuelles en ligne envers les enfants, il n'est pas possible d'identifier les victimes ou même les auteurs des infractions. En plus des 11 000 affaires d'infractions sexuelles dont il a été question précédemment, près de 30 000 affaires de pornographie juvénile ont été déclarées au Canada entre 2014 et 2020. La majorité de ces affaires (68%) concernaient la production ou la distribution de pornographie juvénile, contre 32% pour la possession et l'accès.

Finalement, qu'il soit question des infractions sexuelles où la victime a été identifiée ou non, c'est au Québec que se retrouvent la plus grande proportion des auteurs présumés (39%). L'Ontario arrive en seconde place avec 32%.

En conclusion :

- Bien que les données montrent que les filles sont davantage la cible des infractions sexuelles en ligne, les auteurs précisent que les situations impliquant des garçons sont, règle générale, moins susceptibles d'être rapportées aux autorités. Cela pourrait expliquer en partie la surreprésentation des filles parmi les victimes.
- La mise en accusation des auteurs d'infractions sexuelles en ligne pose de nombreux défis. Seules 44% de affaires répertoriées où la victime a pu être identifiée ont été résolues. Dans le cas de la pornographie juvénile, seulement 15% des affaires ont été classées. Soulignons que certaines affaires sont par contre plus susceptibles d'être classées et de mener à des accusations. C'est le cas de l'incitation à des contacts sexuels, qui a mené à un taux d'inculpation de 96%.
- La distribution non consentuelle d'images intimes, officiellement intégrée au Code criminel en 2015, est une nouvelle réalité particulièrement préoccupante en raison de la vulnérabilité des jeunes face à ce crime, mais aussi parce que les auteurs sont le plus souvent des personnes mineures également.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Ibrahim, D. (2022). *L'exploitation sexuelle des enfants et la violence sexuelle à l'égard des enfants en ligne au Canada : un profil statistique des affaires déclarées par la police et des accusations portées devant les tribunaux, 2014 à 2020*. Statistique Canada, 41 pages.

Le partage d'images intimes chez les adolescent·e·s

Historiquement, l'expression *pornographie juvénile* faisait surtout référence aux images à caractère sexuel produites par des adultes et représentant des mineurs. Depuis quelques années, cette expression tend à être remplacée par *matériel issu de l'exploitation et de l'abus sexuel d'enfants* afin, entre autres, de mieux prendre en compte les différentes formes que peut prendre ce matériel. Avec l'avènement des nouvelles technologies, la production et le partage d'images à caractère sexuel représentant des mineurs sont grandement facilités. Nous assistons également à l'apparition de nouveaux phénomènes, dont la création et le partage, par les jeunes eux-mêmes, d'images intimes (*sexting*). Bien que ces images puissent être partagées de manière consensuelle, elle peuvent ensuite être partagées à d'autres personnes sans le consentement de la personne concernée.

Dans le cadre des enquêtes, un des défis consiste à départager ce qui constitue ou non du matériel issu de

l'exploitation et de l'abus sexuel d'enfants. Dans cette étude américaine, les auteurs proposent une catégorisation des images à caractère sexuel qui tient compte de la personne qui a produit, partagé et reçu les images (voir l'article original pour plus d'information).

Les auteurs ont sondé 2 639 jeunes adultes afin d'en apprendre plus sur la fréquence, les formes et l'impact du partage d'images intimes. À partir des réponses, les auteurs ont répertorié 369 situations où des images intimes ont été partagées alors que la personne était d'âge mineur.

Les résultats montrent que dans 88% des situations, ces images intimes ont été produites par des personnes mineures. Plus spécifiquement, 73,5% des images ont été produites par la personne elle-même et 14,6% par un autre jeune. Même si dans les faits les adultes sont les producteurs d'une minorité d'images, les résultats suggèrent qu'ils font partie intégrante du phénomène. Dans près de 60% des cas, un adulte a produit, reçu ou partagé de manière non consensuelle ces images intimes.

Parmi les situations où la personne mineure a produit elle-même ces images, 26% impliquent le partage non consensuel des images par un autre jeune et 37% par un adulte. Dans 10% des cas, les images ont été envoyées volontairement à un adulte. Ces cas sont toutefois considérés problématiques en raison de la différence d'âge des personnes impliquées ou de la présence d'une situation claire d'exploitation sexuelle à des fins commerciales.

Dans la majorité des situations (60%), la personne responsable de la production ou du partage non consensuel des images est un partenaire amoureux, un ami ou une connaissance. Dans cette étude, les filles sont davantage victimes (74%), ainsi que les jeunes de 13 à 15 ans.

Le partage non consensuel d'images intimes est associé à plusieurs conséquences émotionnelles pour les jeunes qui en sont victimes (peur, tristesse, honte, anxiété, etc.). L'étude montre que ce sont les situations où le partage des images a été fait par une autre personne mineure qui ont un impact plus sévère pour les victimes.

En conclusion :

- Le fait qu'un nombre élevé d'images intimes aient été produites et partagées par des personnes mineures complexifie la manière de concevoir et de réagir face à ces situations. Selon les auteurs, ces situations méritent certainement autant d'attention que celles où des adultes sont impliqués. Il ne s'agit cependant pas nécessairement de multiplier les poursuites envers les personnes mineures. Plutôt, les auteurs soulignent la nécessité de mettre en place davantage de stratégies de prévention, dont des programmes éducatifs destinés aux adolescent·e·s.
- Un résultat important de l'étude concerne les conséquences vécues par les jeunes victimes du partage non consensuel d'images intimes, qui sont plus importantes lorsque la situation implique d'autres jeunes en comparaison aux situations qui impliquent des adultes. Celles-ci créeraient un plus grand sentiment de trahison et d'humiliation face à ses pairs, responsable d'une importante détresse chez les jeunes. Cette détresse se manifeste, notamment, par de l'anxiété, de la tristesse et de la colère.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Finkelhor, D., Turner, H., Colburn, D., Mitchell, K. et Mathews, B. (2023). Child sexual abuse images and youth produced images: The varieties of Image-based Sexual Exploitation and Abuse of Children. *Child Abuse & Neglect*, 143, 106269.

Effacité d'une intervention éducative visant à prévenir le leurre informatique

Le leurre informatique (*online luring or grooming*) réfère au processus par lequel une personne, généralement un adulte, entre en contact avec un mineur par le biais de la technologie afin de gagner sa confiance et faciliter une infraction sexuelle. Cette étude, réalisée en Espagne, s'est intéressée à l'efficacité d'une brève intervention éducative destinée aux adolescent·e·s. Celle-ci avait pour objectif d'améliorer leurs connaissances sur le leurre informatique et de prévenir l'adoption de comportements à risque advenant le cas où ils seraient sollicités à des fins sexuelles (p. ex. : envoi d'images intimes, partage d'informations personnelles).

L'efficacité de l'intervention a été évaluée dans le cadre d'une étude randomisée contrôlée auprès de 856 jeunes âgés de 11 à 17 ans. Les effets ont été mesurés sur une période de six mois. L'intervention

en question est d'une durée d'environ une heure et se déroule en ligne. Du contenu éducatif sur le leurre informatique et le *sexting* est présenté aux jeunes, accompagné de vidéos et d'exemples réels de leurre rédigés par d'autres jeunes. Un exercice écrit vise aussi à les faire réfléchir aux risques du *sexting* et du leurre informatique. À travers ces activités, ils sont amenés à réfléchir aux conséquences du leurre, à développer leur empathie envers les personnes qui en sont victimes et à identifier des moyens concrets de le prévenir.

Lorsque sondés au sujet de leur expérience personnelle, plus de 21% des jeunes rapportent avoir déjà été sollicités à des fins sexuelles par un adulte en ligne. Entre 6% et 7% des jeunes à l'étude disent avoir répondu favorablement à ces demandes et s'être engagés dans des comportements sexualisés avec l'adulte en question. Les adolescent·e·s plus âgé·e·s, en particulier les filles, apparaissent comme étant particulièrement à risque de s'engager dans ces comportements sexualisés.

Les résultats montrent que les jeunes ayant pris part à l'intervention éducative, en comparaison à ceux ayant pris part à l'intervention contrôle, ont significativement amélioré leurs connaissances au sujet du leurre informatique. Les résultats montrent un effet notable sur les mythes que les jeunes sont susceptibles d'entretenir envers le phénomène du leurre informatique (croire que seules les filles sont à risque, qu'il est facile d'identifier les prédateurs, que les victimes ont une part de responsabilité dans la situation, etc.).

Plus important encore, l'intervention a permis de réduire significativement le risque que les jeunes aient des comportements sexualisés avec des adultes après avoir été sollicités (envoi d'images intimes, etc.).



En conclusion :

- Cette étude suggère que la sollicitation et les interactions sexuelles avec des adultes en ligne sont plus fréquentes dès le début de l'adolescence et atteignent un sommet au milieu de l'adolescence. Le risque est augmenté entre autres puisque le temps passé devant les écrans augmente lui aussi avec l'âge. Les adolescent·e·s développent également une curiosité naturelle envers la sexualité et peuvent être portés à adopter certains comportements à risque. En ce sens, les efforts de prévention gagneraient à cibler les jeunes plus tôt dans leur développement afin de prévenir la victimisation qui augmente au milieu de l'adolescence.
- Il est intéressant de constater l'efficacité d'une telle intervention préventive, même si celle-ci est d'une durée très brève. Bien que les jeunes demeurent la cible d'adultes malveillants, les résultats montrent que l'intervention diminue les risques que les jeunes s'engagent dans des interactions sexuelles avec les adultes qui les sollicitent et se mettent ainsi davantage à risque.
- Si la prévention auprès des jeunes demeure une cible prioritaire, il ne faut pas perdre de vue que la prévention du leurre informatique est l'affaire de tous. Des actions ayant pour cible les parents, mais aussi les auteurs de cette infraction sont nécessaires pour s'assurer que les jeunes puissent bénéficier d'un environnement sécuritaire lorsqu'ils utilisent les nouvelles technologies.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Calvete, E., Orue, I. et Gámez-Guadix, M. (2022). A Preventive Intervention to Reduce Risk of Online Grooming Among Adolescents. *Psychosocial Intervention*, 31(3).

Du virtuel au réel : la consommation de matériel issu de l'exploitation et de l'abus sexuel d'enfants augmente-t-elle le risque de passage à l'acte ?

La production, la distribution et la consommation de matériel issu de l'exploitation et de l'abus sexuel d'enfants est devenue un fléau à l'échelle mondiale. Cette forme d'exploitation sexuelle est connue pour produire chez les enfants et adolescents qui en sont victimes des conséquences durables, alors que ceux-ci sont revictimisés chaque fois que ces images sont consultées et partagées. Cette étude d'envergure a permis de sonder 1 546 individus à travers le monde ayant accédé à un tel matériel par le biais du *Dark Web*.

Portrait des consommateurs

- La majorité (65%) ont consommé ce matériel pour la première fois alors qu'ils étaient mineurs.
- Près de la moitié (43%) dit avoir été exposé par accident à ce type de matériel la première fois.
- Les pensées et les émotions qui précèdent la consommation sont généralement de nature sexuelle,

bien que certains disent se sentir anxieux ou déprimés (14%), ou coupables et honteux (20%).

- La consommation de matériel dure depuis plus d'un an pour la moitié (48%) des consommateurs.
- La fréquence de consommation est occasionnelle pour la plupart (46%), alors que près du quart (23%) consomme ce matériel au moins une fois par semaine.
- 42% d'entre eux sont entrés en contact avec d'autres utilisateurs.

Crainte de passage à l'acte

La majorité (58%) des répondants dit avoir déjà ressenti une crainte à l'effet que leur consommation les amène à poser des actes de nature sexuelle envers un enfant ou une autre personne tant dans le monde virtuel que réel. Par ailleurs, 42% d'entre eux ont effectivement cherché à entrer en contact avec une personne mineure en ligne après avoir consommé ce matériel, et 10% ont cherché à entrer en contact direct avec un enfant.

Prédicteurs du passage à l'acte

Les auteurs identifient quelques facteurs augmentant le risque qu'une personne consommant du matériel



issu de l'exploitation et de l'abus sexuel d'enfants cherche à entrer en contact avec un enfant. Le facteur le plus fortement associé à ce risque est la fréquence de consommation ; 61% des consommateurs journaliers rapportent avoir cherché un tel contact en ligne.

Les personnes consommant du matériel exposant de jeunes enfants (moins de trois ans) présentent un risque plus élevé. Le fait d'avoir contacté d'autres utilisateurs est aussi associé à une augmentation du risque (jusqu'à 72% des personnes en contact avec d'autres utilisateurs ont cherché à entrer en contact avec un mineur en ligne). Les auteurs suggèrent que ce contact entre utilisateurs renforce certaines distorsions cognitives à l'égard de la production, de la distribution et de la consommation de tel matériel.

En conclusion :

- Contrairement à ce qui était attendu, un plus jeune âge au moment de la première exposition à ce type de matériel n'est pas associé à un plus grand risque de passage à l'acte dans le monde réel ou virtuel. Dans cette étude, ce sont plutôt les personnes ayant débuté plus tardivement leur consommation (26 ans et plus) qui présentent un risque plus élevé. La durée de la consommation n'est pas non plus associée à une augmentation du risque d'entrer en contact avec un enfant, contrairement à la fréquence de consommation.
- Le type de matériel consommé influence le risque de passage à l'acte; le matériel présentant de plus jeunes enfants étant associé à un plus haut risque. Les auteurs notent une tendance selon laquelle le matériel présentant des garçons est associé à une augmentation du risque, bien que cette association ne soit pas significative.
- Les résultats suggèrent qu'il n'y a pas de lien entre les pensées et les émotions précédant la consommation de matériel et le risque d'entrer en contact avec un enfant. Les personnes qui affirment ressentir de l'anxiété, de la dépression, de la culpabilité ou de la honte sont néanmoins plus nombreuses à craindre que leur consommation les pousse éventuellement à vouloir entrer en contact avec un enfant ou un adulte dans le but de commettre un acte à caractère sexuel.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Insoll, T., Ovaska, A. K., Nurmi, J., Aaltonen, M., et Vaaranen-Valkonen N. (2022). Risk Factors for Child Sexual Abuse Material Users Contacting Children Online: Results of an Anonymous Multilingual Survey on the Dark Web. *Journal of Online Trust and Safety*, 1(2), 1-24.

L'influence de la victimisation à l'enfance sur le risque de commettre des infractions sexuelles en ligne

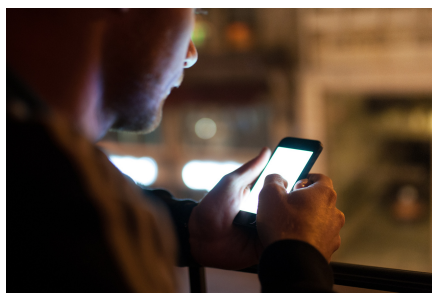
Dans cette étude québécoise, les auteurs ont étudié les cas de 199 hommes inculpés pour des infractions sexuelles commises dans le monde virtuel (leurre de personnes mineures et consommation de matériel issu de l'exploitation et de l'abus sexuel d'enfants). Les données ont été collectées à partir des dossiers de police et des entrevues d'enquêtes. L'objectif était d'étudier le rôle des abus vécus à l'enfance sur le développement de certains facteurs pouvant augmenter la probabilité qu'un individu commette une infraction sexuelle en ligne une fois devenu adulte.

Parmi les cas étudiés, 36% des hommes inculpés ont rapporté avoir vécu une ou plusieurs formes d'abus avant l'âge de 12 ans. La forme d'abus la plus fréquente est l'abus sexuel, vécu par 22% de ces hommes.

En comparaison aux hommes ne rapportant aucune forme d'abus à l'enfance, ceux ayant vécu un abus

psychologique, sexuel ou physique sont plus nombreux à avoir commis une infraction sexuelle durant leur adolescence, à présenter un problème d'abus de substances, à démontrer un intérêt sexuel envers les enfants et à dire vivre de la solitude. Ce lien entre la victimisation à l'enfance et plusieurs de ces facteurs de risque est encore plus fort lorsque les hommes cumulent plus d'une forme d'abus durant leur enfance.

Les résultats montrent également une relation directe entre la victimisation à l'enfance et certaines distorsions cognitives. Ces hommes sont davantage portés à percevoir le monde comme étant un endroit dangereux et à penser qu'il est possible pour un adulte d'avoir un enfant comme partenaire



de vie. Contrairement à ce qui était attendu, les hommes ayant vécu de l'abus à l'enfance n'endossent toutefois pas une distorsion cognitive souvent présente chez ceux commettant des infractions sexuelles en ligne, soit celle que le monde virtuel n'est pas réel. Cela suggère que ces hommes ont conscience que même si l'infraction a lieu dans le monde virtuel, elle victimise bel et bien un enfant dans le monde réel.

Enfin, les résultats suggèrent un profil de risque différent selon la forme d'abus vécu à l'enfance. Par exemple, l'abus physique est associé au développement de croyances et de comportements antisociaux, ainsi qu'à la cognition selon laquelle le monde est dangereux. De son côté, l'abus sexuel renforce la cognition selon laquelle un enfant peut être un partenaire de vie pour un adulte. L'abus sexuel est aussi associé à de plus fortes chances de développer des facteurs de risque tel que l'abus de substances, aussi associé à une augmentation du risque de commettre une infraction sexuelle en ligne à l'endroit d'un mineur.

En conclusion :

- Les résultats soutiennent l'idée selon laquelle les abus à l'enfance sont susceptibles d'entraîner une perception biaisée des relations qui unissent les enfants et les adultes. Les individus peuvent développer des distorsions cognitives, telle que la perception que le monde (en particulier les adultes qui le composent) est dangereux. Ayant souvent perdu confiance envers les adultes, ces individus peuvent être portés à se sentir plus en sécurité et en confiance avec les enfants. Cela pourrait graduellement les amener à développer un intérêt sexuel envers ces derniers et augmenter le risque de commettre une infraction à caractère sexuelle. En d'autres mots, le lien entre la victimisation durant l'enfance et l'intérêt sexuel envers les enfants est indirect: ce seraient les distorsions cognitives résultant de la victimisation qui augmenteraient le risque de développer un tel intérêt sexuel.
- Dans une perspective de prévention, cette étude soulève l'importance de mieux identifier et soutenir les enfants ayant vécu des abus afin de déconstruire les distorsions cognitives pouvant affecter leur rapport aux adultes.
- Les auteurs soutiennent que les programmes d'intervention destinés aux individus ayant commis une infraction sexuelle en ligne devraient tenir compte du possible rôle des abus vécus durant l'enfance. Une approche sensible à ces traumatismes pourrait être indiquée afin de diminuer le risque de récidive.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Chopin, J., Fortin, F. et Paquette, S. (2022). Childhood victimization and poly-victimization of online sexual offenders: A developmental psychopathology perspective. *Child Abuse & Neglect*, 129, 105659.

Soutenir l'entourage des auteurs d'infractions sexuelles en ligne : l'importance des pairs

À ce jour, peu d'études se sont intéressées au vécu des proches des personnes ayant commis des infractions sexuelles en ligne. Quelques travaux suggèrent tout de même que ceux-ci peuvent se sentir jugés, stigmatisés, honteux et craindre que la communauté les suspecte d'être complices des faits.

Cette étude australienne présente les résultats d'une évaluation des services offerts par *PartnerSPEAK*, un des rares organismes dans le monde dédiés à soutenir les proches de personnes ayant commis une infraction sexuelle en ligne envers une personne mineure. L'organisme s'appuie sur un modèle de soutien par les pairs (personnes ayant bénéficié des services par le passé). Il offre un service de consultation téléphonique et par vidéoconférence, en plus d'animer un forum en ligne.

Quarante-cinq personnes ayant bénéficié des services ont pris part à un sondage et sept d'entre elles

à une entrevue pour partager leurs besoins et leur expérience avec les services. Ces personnes sont principalement les conjointes (85%) des auteurs d'infractions sexuelles en ligne et, dans une moindre mesure, les enfants, parents ou membres de la fratrie. Les infractions sexuelles en question concernent la consommation, la distribution ou la production de matériel d'exploitation et d'abus sexuel d'enfants, ainsi que le leurre informatique et l'agression sexuelle.

Les répondantes expriment comment le fait d'apprendre que leur proche (généralement leur conjoint ou ex-conjoint) a commis une telle infraction sexuelle a été vécu comme un profond traumatisme dont les conséquences se sont faites sentir pendant plusieurs années. Elles nomment avoir vécu de l'anxiété, un sentiment de trahison, et parfois le deuil de leur relation avec l'auteur de l'infraction. Certaines ont craint d'être accusées de complicité et de vivre des représailles. Le secret de leur proche est en quelque sorte devenu leur propre secret, dans le sens où plusieurs ont également

caché la situation à leur entourage pendant des années. Elles nomment aussi les impacts négatifs de l'implication de la protection de la jeunesse dans leur vie et du contact avec le milieu judiciaire.

Pour ces personnes, le désir d'obtenir un soutien émotionnel est le principal motif de recherche d'aide. Le sondage montre qu'elles vivent de l'isolement et souhaitent se lier à des personnes qui pourraient comprendre leur situation. Le soutien via un forum en ligne est le service le plus utilisé par les bénéficiaires, contrairement à la ligne téléphonique et aux activités en personne. Pour les utilisateurs, le forum est l'occasion de lire des histoires similaires à la leur, de diminuer leur sentiment de solitude, de recevoir de l'aide et une rétroaction de leurs pairs.

La majorité (81%) des personnes disent se sentir satisfaites des services. Parmi les insatisfactions, les auteurs notent le souhait qu'il y ait davantage de modération sur le forum, plus de services disponibles, ainsi que des mesures d'accompagnement pour se sentir mieux protégé face à l'auteur de l'infraction sexuelle en ligne.

En conclusion :

- Cette étude souligne la nécessité d'offrir des services de soutien aux proches des personnes impliquées dans des infractions sexuelles en ligne. Cette évaluation, bien qu'offrant seulement des résultats préliminaires, appuie la pertinence et le potentiel d'une approche de soutien par les pairs. Les répondantes s'entendent pour dire que les services ont diminué leur sentiment d'isolement et de honte. Les relations avec des personnes partageant un vécu similaire ont permis de normaliser et de valider leur expérience, et de se sentir acceptées. Cela a aussi soutenu les personnes dans l'identification de nouvelles stratégies pour surmonter leurs difficultés personnelles.
- L'offre d'un forum en ligne pour soutenir ces personnes s'avère être une piste prometteuse. Un des avantages est que celui-ci permet à la personne de s'impliquer à son rythme. Le forum permet une implication tant passive (p. ex. : par la lecture du vécu des autres utilisateurs) qu'active (p. ex. : par l'engagement dans les discussions). Cette modalité permet aussi d'avoir accès au service au moment où la personne en ressent le besoin. Toutefois, les résultats montrent que tous n'ont pas les mêmes besoins, expériences et visions, entraînant des situations où les personnes peuvent se sentir jugées et incomprises (p. ex.. lorsqu'elles maintiennent des liens avec l'auteur de l'infraction). Des défis demeurent pour s'assurer de maintenir la sécurité et le bien-être des utilisateurs.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Jones, C., Salter, M. et Woodlock, D. (2023). "Someone Who Has Been in My Shoes": The Effectiveness of a Peer Support Model for Providing Support to Partners, Family and Friends of Child Sexual Abuse Material Offenders. *Victim & Offenders*, 18(4), 715-731.

Pour en savoir plus...

Choi, K. S., & Lee, H. (2023). The Trend of Online Child Sexual Abuse and Exploitations: A Profile of Online Sexual Offenders and Criminal Justice Response. *Journal of Child Sexual Abuse*, 1-20. [Consulter](#)

Drejer, C., et al. (2023). Livestreaming Technology and Online Child Sexual Exploitation and Abuse: A Scoping Review. *Trauma, Violence & Abuse*. [Consulter](#)

Eke, A. W., & Seto, M. C. (2023). Correspondence of Child Age and Gender Distribution in Child Sexual Exploitation Material and Other Child Content With Age and Gender of Child Sexual Assault Victims. *Sexual Abuse*, 35(3), 375-397. [Consulter](#)

Kloess, J. A., & van der Bruggen, M. (2023). Trust and Relationship Development Among Users in Dark Web Child Sexual Exploitation and Abuse Networks: A Literature Review From a Psychological and Criminological Perspective. *Trauma, Violence & Abuse*, 24(3), 1220-1237. [Consulter](#)

Paquette, S., & Fortin, F. (2022). Les traces numériques laissées par les cyberdélinquants sexuels : identités virtuelles, mensonges et protection de l'anonymat. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique*, 4(21), 387-408. [Consulter](#)

Pedersen, W., Bakken, A., Stefansen, K., & von Soest, T. (2023). Sexual Victimization in the Digital Age: A Population-Based Study of Physical and Image-Based Sexual Abuse Among Adolescents. *Archives of Sexual Behavior*, 52(1), 399-410. [Consulter](#)

Rowse, J. et al. (2022). Technology-facilitated sexual assault in children and adolescents; is there a cause for concern? Fourteen years of experience at a metropolitan forensic paediatric medical service. *Journal of Paediatrics and Child Health*, 58(3), 409-414. [Consulter](#)

Simonovska, T. et al. (2023). International health and wellness of online child sexual exploitation police personnel: individual, management, and organizational realms of responsibility. *Frontiers in Psychology*, 14, 1155733. [Consulter](#)

Steel, C. M. S. et al. (2023). Self Perceptions and Cognitions of Child Sexual Exploitation Material Offenders. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 67(10-11), 1017-1036. [Consulter](#)

Strickland, C.. et al. (2023). An exploration of the personal experiences of digital forensics analysts who work with child sexual abuse material on a daily basis. *Frontiers in Psychology*, 14, 1142106. [Consulter](#)

Nous joindre

Pour des questions ou commentaires concernant cette veille scientifique, veuillez nous contacter au crujef.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca.

Recherche et rédaction

Vanessa Fournier,
conseillère en développement
de la recherche au CRUJeF

Collaboratrices

Marie-Claude Simard,
chercheuse d'établissement au
CRUJeF

Élyse Granger,
bibliothécaire à l'Université Laval

Révision

Cynthia Ouellet,
agente administrative de la
recherche au CRUJeF

Mise en page

Vanessa Fournier,
conseillère en développement
de la recherche au CRUJeF

Crédit photos © 2023 Tous
droits réservés, Canva

Ce bulletin est rendu possible
grâce à la contribution financière
du ministère de la Santé et des
Services sociaux.

Le contenu présenté dans ce
bulletin est issu d'articles
scientifiques et ne reflète en
aucun cas l'opinion de l'auteur.